



## Responsable pôle aménagement - H/F (2017-0019)

<b>Métier</b>	GESTION FORESTIERE
<b>Type de contrat</b>	CDI
<b>Niveau de diplôme</b>	Bac+5
<b>Niveau d'expérience</b>	Confirmé
<b>Pays</b>	France
<b>Région</b>	Champagne-Ardenne
<b>Département</b>	HAUTE-MARNE (52)
<b>Ville</b>	CHAUMONT

### Présentation de l'entreprise

Acteur majeur de la filière forêt-bois, premier gestionnaire d'espaces naturels en France l'Office national des forêts (ONF) assure la gestion de près de 10 millions d'hectares de forêts publiques (forêts de l'Etat et des collectivités) en métropole et en outre-mer. L'ONF mobilise 40% de l'approvisionnement en bois utilisés par la filière (450.000 emplois).

Il mène ses actions dans le cadre du contrat d'objectifs et de performance 2016-2020, signé avec l'Etat et la Fédération nationale des communes forestières.

L'ONF assure des missions de service public (prévention et gestion des risques naturels) et propose des produits et services pour les collectivités et les entreprises.

Au quotidien, l'action des forestiers s'articule autour des trois piliers de la gestion durable : la production de bois, la protection de l'environnement et l'accueil du public.

Etablissement Public Industriel et Commercial employant près de 9500 personnes, l'ONF poursuit son développement et recherche sur l'ensemble du territoire des compétences pour faire face à un fort renouvellement générationnel. Il diversifie ses recrutements au travers de différentes sources : concours, accueil d'apprentis et d'alternants, recrutement de managers et d'experts en CDI.

L'Agence de Haute-Marne assure la gestion de 134 000 hectares de forêt (31 000ha en FD et 103 000ha en FC), très majoritairement feuillues, avec un objectif de production Hêtre et Chêne de qualité, dans le cadre de la conversion des TSF en futaie régulière ou irrégulière.

Elle comprend 122 collaborateurs en 2017.

Le pôle aménagement se compose 6 aménagistes dont 5 en responsabilité hiérarchique directe et un responsable

administratif forêt dont l'activité principale est l'appui à l'activité d'élaboration des aménagements. Quelques techniciens forestiers territoriaux élaborent également des aménagements, sur la base du volontariat.

L'activité élaboration des aménagements (EAM) de l'agence connaît un pic surfacique pour les années 2017 à 2020.

### Descriptif du poste

Le poste comprend deux missions principales, celle de :

Responsable aménagement : Il s'agit de piloter le processus EAM (élaboration et suivi du programme annuel, liens avec les autres processus), d'encadrer et animer l'équipe EAM (appui aux chefs de projet, validation et relecture des aménagements, développement d'outils d'amélioration et de cadrage du processus sur l'agence, animation de temps de rencontres et partages au sein du pôle EAM)

Chef de projet complexe : Il s'agit de prendre en charge des projets d'aménagement parmi les plus compliqués et/ou important du département.

### Profil recherché

Compétences et expériences professionnelles :

Expérience concrète en management opérationnel,  
Connaissances requises en environnement, forêt, développement durable,  
Politique d'aménagement 1 développement et territorial,  
Connaissance du droit de l'environnement,  
Connaissance ou intérêt pour les questions d'urbanisme.  
Qualités personnelles :

Goût du contact, aisance relationnelle,  
Capacité de négociation et de conviction,  
Aptitude au travail en équipe et capacité de travail en réseau,  
Grande rigueur dans l'organisation et esprit d'Initiative et de créativité,  
Discrétion professionnelle.

*Retrouvez toutes nos offres sur l'espace carrière :*  
<http://www.onf.fr/onf/sommaire/metiers/postuler/postuler/@@index.html>